

LES PRINCIPES ET LES VALEURS QUI ECLAIRENT L'AVENIR DE NOTRE ADMINISTRATION

Acteurs du service public, il nous appartient d'être les garants :

- de la poursuite de l'intérêt général,
- de l'égalité de tous les citoyens,
- du respect de la continuité du service,
- de l'adaptation permanente de nos services et de nos actions aux réalités d'une société en pleine évolution.

Le service public est à la fois le fondement de l'administration publique et la justification de son existence.

Chaque collectivité développe sa propre culture du « vivre ensemble » et forge progressivement des valeurs communes qui éclairent les conduites individuelles et collectives.

Elles sont le fruit des acquis de l'expérience, des échecs et des réussites capitalisés au fil du temps.

C'est ce patrimoine commun qui fait notre identité.

Une identité dynamique qu'il n'est nullement question de figer mais qui se nourrit du sens, du rôle et des missions de l'institution que nous servons.

C'est aussi l'engagement de chaque agent à répondre quotidiennement aux exigences humaines, économiques et environnementales de notre projet pour le Var.

Telles sont les valeurs et principes qui inspirent et guident notre management, notre gestion et notre action.

Chaque agent du Conseil Général doit y trouver le sens et la valorisation de son implication au sein de la collectivité départementale.

Nos principes et nos valeurs sont une clé de connaissance et de compréhension de notre institution.

Sans système de valeurs il n'y a pas d'adhésion possible, or c'est sur elle que repose notre capacité à évoluer.

Il s'agit donc d'un outil de cohésion indispensable qui conditionne la conduite de chacun et favorise une approche commune.

Le service public doit être avant tout un service au public

Il s'agit, pour l'échelon de solidarité et de proximité que constitue le Conseil Général, de tout mettre en œuvre pour garantir une prestation de qualité aux usagers.

Pour cela, nous veillons à créer les conditions de dialogue et de concertation. Notre politique des territoires exprime avant tout la volonté de proximité de notre institution qui se traduit par des actions adaptées aux problématiques et aux potentiels locaux, ainsi qu'à la spécificité des différents publics varois.

Une volonté de transparence et de lisibilité

Des valeurs qui impliquent :

- un projet clair et des objectifs précis,
- l'identification et la responsabilisation des acteurs,
- des procédures garantissant sécurité, efficacité, éthique et déontologie,
- la mise en place de critères objectifs de décisions,
- l'évaluation systématique et dynamique des politiques publiques,
- le partage et la communication.

L'esprit d'équipe : dynamisme et ouverture

L'esprit d'équipe est le reflet de la cohésion d'un groupe fondée sur l'estime, le respect, la mutualisation des compétences et la responsabilisation de chaque agent.

Il en résulte un climat propice à l'efficacité et à l'épanouissement de chacun.

Une administration humaine et solidaire

La solidarité du Conseil Général se veut active.

Elle repose sur une vraie volonté de l'institution et sur l'engagement de chaque agent.

C'est une valeur essentielle qui fait à la fois l'originalité et la cohésion de notre administration.

Cette solidarité s'alimente quotidiennement de la contribution de chacun. Elle est faite d'écoute, de respect mutuel et de considération.

Encourager l'initiative par la confiance et la responsabilisation

Il importe avant tout de clarifier le champ des responsabilités de chacun.

Le dialogue de gestion offre à chaque agent, quelles que soient ses missions au sein de l'institution, la possibilité d'être une force de proposition en développant l'esprit d'initiative.

La recherche d'un management participatif doit être systématisée à tous les échelons de notre administration car elle est la condition de la motivation de chaque agent.

Elle se conforte par l'adéquation entre les objectifs assignés et les ressources allouées.

Quant à l'autorité des cadres, elle s'apprécie au regard de la qualité du management impliquant disponibilité, respect des agents, écoute, sens de l'équité, capacité à anticiper et vision de l'avenir.

L'innovation, facteur d'amélioration du service public

Chaque agent doit avoir la possibilité d'exprimer son point de vue dans les domaines où il est expert.

L'innovation n'est pas une finalité en soi.

Elle participe à la recherche de l'amélioration du service au public et de la qualité des prestations apportées aux usagers, en permettant à chacun de développer sa créativité et son ingéniosité.

Dialogue et partenariat

Une administration efficace, c'est une administration qui dialogue, qui échange, qui conserve intacte sa capacité à s'interroger, à ressentir, à s'émouvoir, à apprécier et à réagir.

Elle se doit de :

- favoriser le partage d'informations et d'expériences
- définir ensemble les objectifs
- mutualiser les compétences (décloisonnement des services)
- construire des projets communs et de nouveaux partenariats
- mettre en commun les évaluations

Développer le sentiment d'appartenance à l'institution

L'image de notre institution et la valorisation des résultats collectifs que nous obtenons favorisent l'appropriation individuelle et développent le sentiment d'appartenance.

Ce sentiment existe au travers de la représentation que les fonctionnaires ont de leur administration.

Il est d'abord conditionné par l'accueil puis par le degré d'information, d'association et de participation de chaque agent à la mise en œuvre de nos actions.

Notre attachement à un service public de qualité

C'est notre volonté d'améliorer sans cesse l'organisation de notre administration, de ses procédures, de ses moyens afin de s'assurer de la connaissance des besoins de chaque public, de la pertinence de nos politiques et de leur évaluation.

C'est enfin pour le Conseil Général un facteur positif d'image qui lui permet de prendre toute sa place en tant qu'acteur public.

C'est l'engagement que nous prenons vis-à-vis des administrés et des contribuables dans le respect de leurs exigences légitimes.

Patrick HEINTZ
Directeur Général des Services
Conseil Général du Var